

REMEHA GAS 210 Eco Pro

V. 20220711

CHAUDIÈRE SOL À CONDENSATION ETANCHE EQUIPÉE D'UN BRÛLEUR GAZ PREMIX À TRÈS FAIBLES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

Puissance utile en régime 80/60°C de 87 kW, 120 kW, 166 kW et 200 kW

CORPS DE CHAUFFE

- L'échangeur de chaleur de la chaudière est constitué d'éléments en fonte d'aluminium à haute teneur en silicium d'une grande résistance à la corrosion et faible coefficient de dilatation. Le corps de chauffe ne comprend qu'un seul échangeur formant un seul ensemble.
- La condensation s'effectue directement dans le bas du corps de chauffe unique sans batterie de récupération supplémentaire.
- Possibilité de raccordement des retours à deux niveaux différents.
- Chaudière pouvant fonctionner à très basse température sans limite inférieure et sans précaution hydraulique particulière. Circulateur de recyclage non nécessaire. Le rendement utile de combustion est variable en fonction de la température de l'eau de retour et peut atteindre 108,6 % sur PCI suivant Norme DIN 4702.
- Pression de service de 0,8 jusqu'à 6 bar et température de service jusqu'à 90°C. Tous les éléments sont testés à 12 bar. La pression d'essai maximale est de 9 bar.

BRÛLEURS ET APPAREILLAGE DE SÉCURITÉ

- Brûleur unique à pré-mélange en acier inox, constitué d'un seul élément de type cylindrique avec surface en fibres métalliques tressées, placé à l'intérieur et dans la partie supérieure du corps de chauffe; l'alimentation du brûleur est pourvue d'un seul dispositif de pré-mélange air-gaz intégré avec contrôle et optimisation permanents du mélange afin de garantir une qualité de combustion constante. Brûleur silencieux (< 47 dBA à 3 m de distance) placé au-dessus du corps de chauffe. Emission de Nox < 35 ppm (O₂ = 0 %). Émission de CO < 19 mg/kWh.
- Appareillage de régulation et de sécurité électronique fiable complètement câblé, avec protection par ionisation. Le pilotage de la chaudière est réalisé par micro-processeur avec diagnostic étendu du mode de fonctionnement et des pannes (historique).
- Fonctionnement à 2 allures ou modulant de 18 à 100 % au choix.
- Possibilité d'installation d'une régulation externe modulante en fonction de la température ambiante ou de la température extérieure.
- Possibilité de raccordement d'une régulation analogique 0-10 V.
- Interface RS 232 permettant la connexion à un logiciel de maintenance.
- Température des fumées = maximum 5°C au dessus des températures de retour d'eau à la chaudière.
- Les sondes d'eau sont placées directement dans la fonte et leur remplacement ne nécessite pas de vidange.

RACCORDEMENTS - MISE EN PLACE

- Un seul ventilateur à vitesse variable pour l'admission du mélange de combustion et l'évacuation des gaz de combustion est placé entre le venturi d'admission du mélange air-gaz et le corps de chauffe. La chaudière peut fonctionner sur une cheminée ou en "ventouse" verticale, c-à-d être capable d'extraire l'air de combustion au travers d'un conduit d'admission et rejeter les gaz brûlés par un conduit d'évacuation sans tirage naturel. Il n'y a aucun contact entre la flamme et l'air ambiant de la chaufferie.
- Clapet d'air motorisé et intégré (option) permettant une réduction des pertes à l'arrêt et permettant de raccorder les conduits de fumée en cascade.
- Ventilateur à fonctionnement régulé permettant une faible consommation électrique.
- Un seul bloc gaz permet l'admission du gaz dans le système de pré-mélange. Pression admission de gaz comprise entre 20 et 30 mbar pour G20 et 37 et 50 mbar pour propane.

- Tous les raccordements eau - gaz – air sont situés verticalement à la partie supérieure de la jaquette arrière de la chaudière; la chaudière doit pouvoir être adossée à une paroi; l'entretien complet doit pouvoir être effectué exclusivement par l'avant de la chaudière; tout l'appareillage électrique et la rampe gaz sont situés sous la jaquette.
 - Chaudière compacte et légère pouvant être posée directement sur le sol .
 - La jaquette n'est constituée que de deux éléments en tôle d'acier laqué dont l'élément avant est démontable par clips. La jaquette sert de plenum d'aspiration pour l'air de combustion qui se réchauffe au contact du corps de chauffe.
- La conception de l'ensemble jaquette et corps de chauffe rend l'utilisation de calorifuge superflue tout en garantissant des pertes à l'ambiance inférieures à 0,21 % (PCI) avec température d'eau moyenne de 45°C.
- Chaudière est livrée entièrement assemblée, testée et pré-réglée en usine pour gaz G20/20 mbar.
 - En cas de raccordement de plusieurs chaudières sur un même circuit hydraulique (cascade), un dispositif d'équilibrage hydraulique est à prévoir (by-pass d'équilibrage ou bouteille casse-pression) afin de garantir un parfait équilibrage hydraulique de l'installation.
 - Le fournisseur de la cogénération doit disposer d'un stock de pièces détachées, d'un service technique et d'un service d'ingénierie en Belgique.

HOMOLOGATIONS

- Chaudière homologuée suivant Normes CE N° 90/396/CEE et 92/42/CEE – Rapport N°172264 – 89/336/CEE – 73/23/CEE – 97/23/CEE art 3 par 3
- Appareil type B23, B23p, C13, C33, C33s, C43, C53, C83 – Catégorie I_{2E@B} et I_{3P}
- Le constructeur de la chaudière est titulaire d'un certificat-label de qualité européen "**ISO – 9001 et 14001**"

GARANTIE

Corps de chauffe : 7 ans (pièces et **main d'œuvre**)
Accessoires : 2 ans